

États financiers de

***Pôle d'économie sociale Abitibi-
Témiscamingue***

Pour l'exercice se terminant le
31 mars 2022

Table des matières

	<i>Page</i>
Rapport de mission d'examen du professionnel	1
État du résultat	2
État des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6
Renseignements supplémentaires	11

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de,
PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, qui comprennent le bilan au 31 MARS 2022, et les états des résultats, l'état des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE au 31 MARS 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à date date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Christine Noël, CPA auditrice CGA
Amos, le 30 juin 2022

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

État du résultat

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de l'économie et de l'innovation (MEI)	110 000	110 000
Chantier de l'économie sociale (Projet SISMIC)	40 000	40 000
Subvention prêt CUEC	10 000	-
	<u>160 000</u>	<u>150 000</u>
Produits, dons et autres revenus		
Adhésion	1 590	1 820
Contribution administrateurs en temps	-	12 753
Contribution partenaires services	-	2 400
Contribution administrateurs autres	-	75
Dons et commandites	-	10 000
Fondation Chagnon	52 000	52 000
Autres revenus	45	16
	<u>53 635</u>	<u>79 064</u>
	<u>213 635</u>	<u>229 064</u>
CHARGES D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	131 929	45 807
Adhésions	431	536
Contributions des administrateurs	-	12 753
Formation	2 111	4 321
Frais d'activités	1 388	1 500
Frais de déplacement	2 887	558
Frais de représentation	481	311
Honoraires opérations	16 503	49 972
Honoraires professionnels	7 380	13 587
Informatiques et petits équipements	4 990	9 581
Intérêts et frais bancaires	1 066	944
Loyer	-	2 400
Mauvaises créances	335	-
Papeterie et fournitures	1 859	2 019
Publicité	2 197	362
Télécommunications	1 479	2 060
	<u>175 036</u>	<u>146 711</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	<u>38 599</u>	<u>82 353</u>
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	-	(10 534)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>38 599</u>	<u>71 819</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

État des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	Affectés (Note 8)	Non affectés	2022 \$	2021 \$
SOLDE AU DÉBUT	20 000	78 759	98 759	26 940
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	38 599	38 599	71 819
	20 000	117 358	137 358	98 759
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	30 000	(30 000)	-	-
UTILISATION D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	(20 000)	20 000	-	-
SOLDE À LA FIN	30 000	107 358	137 358	98 759

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Bilan

31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	152 144	121 885
Créances et effets à recevoir (Note 3)	22 641	20 698
	<u>174 785</u>	<u>142 583</u>
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	7 327	3 724
Produits reportés	100	100
	<u>7 427</u>	<u>3 824</u>
DETTE À LONG TERME (Note 7)		
	30 000	40 000
	<u>37 427</u>	<u>43 824</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets affectés	30 000	20 000
Actif net non affecté	107 358	78 759
	<u>137 358</u>	<u>98 759</u>
	<u>174 785</u>	<u>142 583</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Pôle d'économie sociale Abitibi- Témiscamingue

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	38 599	71 819
<i>Variation nette des éléments hors caisse :</i>		
Créances et effets à recevoir	(1 943)	7 494
Fournisseurs et charges à payer	3 603	(20 949)
Produits et apports reportés	-	(10 000)
	<u>40 259</u>	<u>48 364</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(10 000)	-
	<u>(10 000)</u>	<u>40 000</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 259	88 364
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>121 885</u>	<u>33 521</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>152 144</u></u>	<u><u>121 885</u></u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	<u>152 144</u>	<u>121 885</u>
	<u><u>152 144</u></u>	<u><u>121 885</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et il est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il effectue la promotion de l'économie sociale marchande et la concertation des acteurs locaux, régionaux et nationaux.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Utilisation d'estimations

Lorsque la direction établit les états financiers conformément aux NCOSBL, elle doit procéder à des estimations et poser des hypothèses à l'égard des éléments suivants :

- les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture.

L'organisme établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours ou les mesures qu'elle pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les estimations sont revues périodiquement, et les ajustements apportés aux estimations sont pris en compte dans le résultat de l'exercice concerné. Ces estimations font l'objet d'une incertitude de mesure et les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations. L'organisme procède à des estimations lorsqu'elle comptabilise certains éléments, comme la provision pour créances irrécouvrables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations

Les immobilisations sont passées en charge au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Comptabilisation des produits

L'organisme comptabilise les produits de la manière suivante :

- Les revenus d'adhésion sont constatés au moment de l'adhésion;
- Les autres revenus sont constatés lorsqu'une entente est conclue.

En tout les cas, l'organisme constate ses produits lorsqu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il n'existe aucune obligation importante quant à l'exécution de la prestation.

Biens et services reçus à titre gratuit

L'organisme comptabilise les apports reçus en biens et services. Les apports reçus en bien sont comptabilisés au montant que l'organisme aurait dû déboursier pour le même bien, et les apports reçus en services sont comptabilisés au taux horaire que l'organisme aurait dû payer au prestataire pour les mêmes services. Ces apports sont comptabilisés aux revenus à titre de "contribution".

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse ainsi que des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2022	2021
	\$	\$
Clients	138	397
Subvention à recevoir	20 400	15 034
Sommes à recevoir de l'état - Taxes de vente	2 103	5 267
	<u>22 641</u>	<u>20 698</u>

4 CUMUL DES IMMOBILISATIONS ACQUISES À MÊME LES REVENUS

	2022	2021
	\$	\$
Équipement informatique	10 534	10 534
	<u>10 534</u>	<u>10 534</u>

5 EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$ et portant intérêt à 8,2 % (7,95 % en 2021), renouvelable annuellement.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Notes aux états financiers
Le 31 mars 2022

6 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	312	641
Salaires	1 853	-
Vacances courues	5 162	3 083
	<u>7 327</u>	<u>3 724</u>

7 DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Prêt-subvention CUEC	30 000	40 000
	<u>30 000</u>	<u>40 000</u>

- a) Au cours d'un exercice précédent, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Si l'organisme rembourse 30 000 \$ avant le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable avant le 31 décembre 2025, à date laquelle tout solde dû en capital et intérêt devra être remboursé en entier. L'organisme a constaté au cours du présent exercice la partie subvention du prêt pour un montant de 10 000 \$.

8 ACTIF NET AFFECTÉ

L'organisme a affecté par résolution de son conseil d'administration une partie de son actif net non affecté afin de pourvoir aux charges futures suivantes :

	Ajout	Utilisation	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Soutien aux promoteurs en lien avec les projets FLAC et SISMIC	-	20 000	-	20 000
Planification d'activités de mobilisations	30 000	-	30 000	-
	<u>30 000</u>	<u>20 000</u>	<u>30 000</u>	<u>20 000</u>

Pôle d'économie sociale Abitibi- Témiscamingue

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2022

9 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'entité à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'entité est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir. L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Renseignements supplémentaires

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Annexe 1

	Opérations régulières	Incubateur d'entreprises collectives	Projet FLAC	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Ministère de l'économie et de l'innovation (MEI)	110 000	-	-	110 000	110 000
Chantier de l'économie sociale (Projet SISMIC)	-	40 000	-	40 000	40 000
Subvention prêt CUEC	10 000	-	-	10 000	-
Adhésion	1 590	-	-	1 590	1 820
Contribution administrateurs en temps	-	-	-	-	12 753
Contribution partenaires services	-	-	-	-	2 400
Contribution administrateurs autres	-	-	-	-	75
Dons et commandites	-	-	-	-	10 000
Fondation Chagnon	-	-	52 000	52 000	52 000
Autres revenus	45	-	-	45	16
	<u>121 635</u>	<u>40 000</u>	<u>52 000</u>	<u>213 635</u>	<u>229 064</u>

Pôle d'économie sociale Abitibi-Témiscamingue

Renseignements supplémentaires

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Annexe 1

	Opérations régulières	Incubateur d'entreprises collectives	Projet FLAC	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$
CHARGES					
Salaires et charges sociales	88 896	24 741	18 292	131 929	45 807
Adhésions	431	-	-	431	536
Contribution des administrateurs en temps	-	-	-	-	12 753
Formation	561	1 510	40	2 111	4 321
Frais d'activités	534	854	-	1 388	1 500
Frais de déplacement	1 034	89	1 764	2 887	558
Frais de représentation	441	30	10	481	311
Honoraires opérations	5 709	9 000	1 794	16 503	49 972
Honoraires professionnels	7 380	-	-	7 380	13 587
Informatiques et petits équipements	3 849	897	244	4 990	9 581
Intérêts et frais bancaires	1 066	-	-	1 066	944
Loyer	-	-	-	-	2 400
Mauvaises créances	335	-	-	335	-
Papeterie et fournitures	1 231	628	-	1 859	2 019
Publicité	177	2 020	-	2 197	362
Télécommunications	590	628	261	1 479	2 060
	<u>112 234</u>	<u>40 397</u>	<u>22 405</u>	<u>175 036</u>	<u>146 711</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>9 401</u>	<u>(397)</u>	<u>29 595</u>	<u>38 599</u>	<u>71 819</u>